



Assistance Gestionnaire Dédicée



un accompagnement
personnalisé pour piloter
vos solutions mobiles

- une assistance téléphonique dédiée
- un interlocuteur unique qui vous connaît
- un bilan trimestriel
- vos appels sont traités en priorité
- vous êtes pris en charge par un interlocuteur dédié qui connaît votre environnement et votre historique
- vous êtes informé régulièrement de l'état d'avancement de vos signalisations d'incidents jusqu'à leurs résolutions
- vous bénéficiez des conseils d'un spécialiste de la mobilité sur l'ensemble de vos solutions et de vos téléphones mobiles

**Business
Services**



bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par des experts de la mobilité

- un interlocuteur dédié accompagne vos gestionnaires de flotte sur les aspects techniques et l'utilisation de la solution détenue
- un bilan trimestriel est délivré par téléphone. Nos experts vous conseillent sur les offres, sur le fonctionnement des services, sur les nouvelles versions logiciels...

disposez d'un SAV complet et efficace

- notre cellule d'experts assure le service après-vente de vos solutions mobiles (terminaux, accessoires, cartes SIM et cartes PC), avec prise en charge et résolution des incidents et dysfonctionnements
- vos gestionnaires de flotte sont informés lors de l'ouverture du ticket d'incident (sous 30 minutes) puis lors de sa résolution (sous 2 heures)
- en cas de disfonctionnement, vous bénéficiez d'un diagnostic de vos réseaux, terminaux, accessoires, cartes SIM et services pour un traitement plus efficace de votre incident

les tarifs

nombres de lignes	nombre de gestionnaires autorisés à contacter l'assistance	tarif
de 100 à 500 lignes	2	1,2€ HT/ligne/mois
de 501 à 1000 lignes	3	1€ HT/ligne/mois
de 1001 à 2500 lignes	5	0,8€ HT/ligne/mois
de 2501 à 5000 lignes	8	0,6€ HT/ligne/mois
plus de 5000 lignes	10	0,4€ HT/ligne/mois

gestionnaire supplémentaire	150€ HT / mois
-----------------------------	----------------

bon à savoir

L'Assistance Gestionnaire Dédicée vous est proposée sous la forme d'un abonnement mensuel par ligne en illimité : vos gestionnaires contactent leur interlocuteur dédié autant de fois que nécessaire.

pour en savoir plus, contactez votre interlocuteur commercial ou rendez-vous sur www.orange-business.com/mobile